



Projet d'établissement
Ecole de Musique Intercommunale LAMI
Janvier 2019



I Introduction

- 1) Description du contexte socio-économique et culturel
- 2) Missions générales de l'établissement
 - ◆ Diversification des spécialités et disciplines
 - ◆ Relation avec la vie culturelle locale
 - ◆ Partenariat avec l'éducation nationale

II Présentation et analyse de l'existant

- 1) Etat des lieux et ses orientations
- 2) Etat des lieux des ressources propres (budgets, locaux, matériels, parc instrumental) et améliorations à envisager
- 3) Les personnels (enseignants, conseil d'administration)
- 4) Les publics et leur évolution récente

III Conclusion

I Introduction

L'école de musique LAMI est née en 2003 d'une fusion des écoles de musique associatives de Beaucouzé et Montreuil-Juigné.

Cette association LAMI est l'aboutissement d'échanges entre les deux précédentes structures associatives et la volonté du Conseil Général du Maine-et-Loire de structurer l'enseignement musical du département.

1) Description du contexte socio-économique et culturel

Commune de Beaucouzé :

Beaucouzé se trouve en périphérie ouest de la capitale angevine et fait partie de la communauté d'agglomération d'Angers Loire Métropole.

Elle compte, au dernier recensement de 2015, 5155 habitants répartis sur un territoire de 19,34 km².

Située à 6 kms de la préfecture du Maine-et-Loire, Beaucouzé connaît une expansion démographique importante grâce à sa proximité avec Angers.

La population de la commune est relativement jeune. Le taux de personnes d'un âge supérieur à 60 ans (23,2%) est en effet inférieur au taux national (25,6%) et au taux départemental (24,3%). Le taux de personnes d'un âge inférieur à 15 ans (17,8%) est légèrement inférieur au taux national (18%) et au taux départemental (19,7%).

◆ Education

Située dans l'académie de Nantes, Beaucouzé compte 3 écoles : 2 écoles publiques et 1 école privée.

Beaucouzé comporte plusieurs associations sportives (SCB, APED, athlétisme, arts martiaux, basket-ball, cyclisme...) et culturelles (école de musique LAMI, école de danse, arts plastiques, école de théâtre ...)

◆ Economie

Beaucouzé est le 2ème pôle économique majeur de l'agglomération angevine. Depuis les années 1970, la ville a développé de nombreux parcs d'activités industriels commerciaux et artisanaux.

Aujourd'hui la ville compte 6 zones d'activités regroupant près de 400 entreprises

- Zone Industrielle d'Angers Beaucouzé : 103 ha, 110 entreprises, 2100 emplois
- Parc commercial de l'Hoirie : 24 ha, 16 entreprises, 300 emplois
- Parc commercial du Pin : 15 ha, 20 entreprises, 150 emplois
- Parc commercial du Landreau : 10 ha, 40 entreprises, 250 emplois
- Parc scientifique Angers-Technopole : 270 ha
- L'Atoll, écoparc commercial

Beaucouzé joue un rôle économique essentiel dans l'agglomération angevine, du fait de la présence d'une zone industrielle très importante.

La ville accueille également la plus importante zone d'activité commerciale de l'agglomération avec des enseignes nationales. Des restaurants à thème ainsi que des hôtels complètent l'ensemble.

Commune de Montreuil-Juigné

Montreuil-Juigné est née en 1943 de la fusion des communes de Montreuil-Belfroy et de Juigné-Béné, deux communes à vocation agricole et viticole traditionnelles.

La commune de Montreuil-Juigné est intégrée à la communauté d'agglomération d'Angers Loire métropole, elle-même membre du syndicat mixte Pays Loire Angers.

Située à 8 kms d'Angers et sur les bords de la Mayenne, Montreuil-Juigné compte au dernier recensement de 2018 7671 habitants répartis sur un territoire de 13,81 km².

La population de la commune est relativement jeune. Le taux de personnes d'un âge supérieur à 60 ans (23,2%) est inférieur au taux national (25,6%) et au taux départemental (24,3%). Le taux de personnes d'un âge inférieur à 15 ans (20,4%) est supérieur au taux national (18%) et au taux départemental (19,7%).

◆ Education

Située dans l'académie de Nantes, Montreuil-Juigné possède 3 écoles publiques, 1 école privée et 1 collège public.

La commune comporte plusieurs associations sportives (club de football, de basket, de judo...) et culturelles (école de musique LAMI, club de théâtre, chorales...)

◆ Economie

La commune est composée de plusieurs zones d'activités dont les principales sont proches de son centre: la zone industrielle du Haut Coudray, la zone communale, la zone militaire ainsi que le centre commercial de la Musardière.

- La zone d'activités du Haut Coudray accueille une trentaine d'entreprises pour environ 400 salariés dans des domaines tels que la construction, l'industrie, l'artisanat, etc.
- La zone communale regroupe les entreprises CONSTELLIUM (anciennement Péchiney) et AREVA (fabrication de tiges en aluminium) qui emploient 350 salariés.
- La zone militaire, en cours de reconversion, à la suite du transfert de l'ETAS, accueille la Direction Générale de l'Armement (DGA Techniques Terrestres).

Les autres principaux employeurs sont le collège (environ 100 personnes) et la Mairie (110 salariés).

Le secteur agricole, autrefois plus développé sur la commune de Juigné-Béné, est plus faiblement représenté aujourd'hui : six exploitations sont encore présentes.

Les autres emplois sont, en effet, principalement répartis dans le secteur tertiaire : 60 % des entreprises montreuillaises produisent des services.

Parmi les établissements présents, 9 sur 10 ont moins de 10 salariés.

Une quarantaine de commerces et professions libérales génère 200 emplois et deux marchés (le vendredi matin dans le centre et le dimanche dans le quartier de Juigné) complètent l'offre commerciale.

2) Missions générales de l'Ecole de Musique LAMI

◆ Diversification des spécialités et disciplines

L'Ecole de Musique LAMI compte, à ce jour, 1 directeur et 16 professeurs pour 11 disciplines enseignées :

-Eveil musical	-Saxophone	-Piano
-Formation musicale	-Batterie	-Guitare
-Flûte traversière	-Violon	-Chant
-Clarinette	-Violoncelle	

En parallèle de ce cursus d'éveil, de formation musicale et instrumentale, 4 professeurs encadrent des ensembles de pratique collective :

- Chœur d'ados
- Ensemble d'improvisation Jazz
- Tutticordes
- Ensemble à vents junior

◆ Relations avec la vie culturelle locale

De multiples actions ont été entreprises depuis 2009 afin de tisser de vrais liens entre l'école de musique et les partenaires culturels locaux :

- Projet Loup de neige avec l'EMDIA et Accordance en 2016
- Convention avec l'EMDIA signée pour les années scolaires 2016-2017 et 2018-2019. L'Orchestre d'Avrillé accueille des élèves de second cycle de LAMI et LAMI accueille dans l'ensemble à vents junior les élèves de premier cycle de l'EMDIA.
- Participation à la semaine bleue de Beaucouzé en partenariat avec la Mission aînés jeunesse : appel lancé aux musiciens amateurs seniors pour partager la scène avec les élèves de Lami ou encore programme commun avec l'association d'accordéon. (Octobre 2016 et 2017)
- Projet écriture : Lami a proposé des musiques à l'atelier d'écriture des 3 mâts. Ses participants ont écrit des textes inspirés de ces musiques et les ont déclamés sur scène. Ce spectacle a fait l'objet d'une mise en scène et a mêlé littérature et musique. (Janvier 2018)
- Partenariat avec le club photo de Beaucouzé : les photographes sont venus plusieurs mois saisir la vie de l'école en accédant librement aux cours et aux concerts. Une exposition a été organisée pendant une semaine à la médiathèque de Beaucouzé. (Mars 2017)
- Concert mis en scène : les élèves du cours de théâtre Les pincés de scène de Montreuil-Juigné ont écrit et joué des textes pour animer les transitions d'un concert de Lami (Avril 2017)
- Musique et cinéma : un concert a été préparé spécialement pour les enfants du centre de loisirs de Montreuil Juigné et donné un mercredi après-midi. Un mélange de musiques et d'extraits de films a rendu ce moment de partage plus convivial qu'une audition traditionnelle.
- Orchestrales de Beaucouzé : les ensembles des écoles du département sont invités à se produire sur la scène de la MCL
- Participation des ensembles de l'école aux fêtes de la musique

◆ Partenariat avec l'Education Nationale

Depuis 2008, un professeur intervenant en milieu scolaire et détenteur du DUMI (diplôme universitaire de musicien intervenant) assure dans les écoles publiques maternelles et élémentaires de Beaucouzé une prestation de 106 heures annuelle.

Depuis 2014, différents professeurs sont susceptibles d'intervenir lors des TAP à raison de 56 heures par an.

Ces deux approches sont complémentaires et ont pour objectif de rendre la musique accessible à tous les enfants. Elles donnent lieu à un spectacle de fin d'année en lien avec les projets pédagogiques des écoles publiques.

II Présentation et analyse de l'existant

1) Etat des lieux et orientations futures

-En 2009, les pratiques collectives sont devenues conseillées à partir de la 3^{ème} année du 1^{er} cycle. Nous proposons ainsi à nos élèves un cursus complet alliant formation musicale, instrumentale et d'ensemble.

Grâce à ces ensembles, les acquisitions en cours instrumental prennent du sens, sur beaucoup de plans tant musicaux que sociaux.

-L'objectif étant d'accompagner le mieux possible les élèves dans leur choix d'instrument en rencontrant les professeurs, en essayant les instruments et en posant multiples questions.

-Les interventions musicales en milieu scolaire travaillent également dans ce sens en proposant une découverte de la musique ainsi que la pluralité des disciplines instrumentales existantes.

-La création d'une affiche présentant toutes les dates de concerts prévus durant l'année scolaire permet aux adhérents d'avoir une vision à long terme des projets de LAMI. Chaque élève des cours collectifs reçoit également un exemplaire. Chaque famille peut selon ses disponibilités s'inscrire aux différents concerts auxquels elle souhaite participer. Les professeurs proposent aussi aux élèves de participer à certains concerts selon les besoins de l'école.

Force est de constater qu'à l'instar de beaucoup d'écoles de musique, il est difficile de développer certaines disciplines.

Beaucoup de familles se tournent vers les classes de piano et guitare, au détriment d'autres disciplines pourtant essentielles notamment dans la structuration des divers ensembles de pratique collective proposés.

De nombreux projets ont été mis en place afin de sensibiliser ce jeune public à d'autres familles d'instruments. Les classes de Flûtes, violon, violoncelle et batterie se développent d'années en années.

Nouveautés :

-L'école a signé avec chacune des communes une convention d'objectif (2015 pour Beaucouzé et 2017 pour Montreuil-Juigné).

- J'invite un copain : les élèves peuvent librement inviter un auditeur pour écouter un cours. Ce peut être un ami ou un parent pour partager un moment et faire découvrir son travail à l'école.

- Les classes d'éveil reçoivent la visite régulière des élèves plus âgés qui viennent leur présenter leur instrument, répondre à leurs questions et les aider à se projeter dans leurs futurs apprentissages.

-Développement du contrôle continu en FM et poursuite d'un travail plus important avec l'instrument à ce cours.

◆ Orientations futures

--Depuis 2013, une concertation entre le Conseil Départemental et les établissements d'enseignement artistique subventionnés a abouti notamment à la création d'un comité des directeurs et directrices et la rédaction d'un Schéma départemental des enseignements artistiques (SDEA). Pour répondre aux grandes orientations définies par ce schéma, Lami poursuit sa réflexion et ses actions sur les thèmes suivants.

L'offre d'enseignement

-réforme du contenu des cours de formation musicale et instrumentales avec des objectifs définis en concertation avec l'ensemble des professeurs

S'adresser à tous les publics

- développement des Interventions en Milieu Scolaire (IMS) après une concertation de la mairie avec les partenaires culturels de Beaucouzé

- poursuite et évolution des partenariats avec les centres de loisirs ou la Mission jeunesse et aînés de Beaucouzé

Dynamique créative et collective des pratiques artistiques

-utilisation des Orchestrales comme outil pédagogique pour développer les pratiques collectives à Lami et fédérer les écoles autour d'un projet commun

Le partenariat et la mise en réseau

- proposer et accepter des projets transversaux mêlant les disciplines artistiques

-travailler indifféremment avec des partenaires publics ou associatifs hors du territoire

Parallèlement Lami développe la recherche de sponsors afin d'accompagner les projets mis en place (Orchestrales) et travaille sur la communication (site internet, affichage et charte graphique)

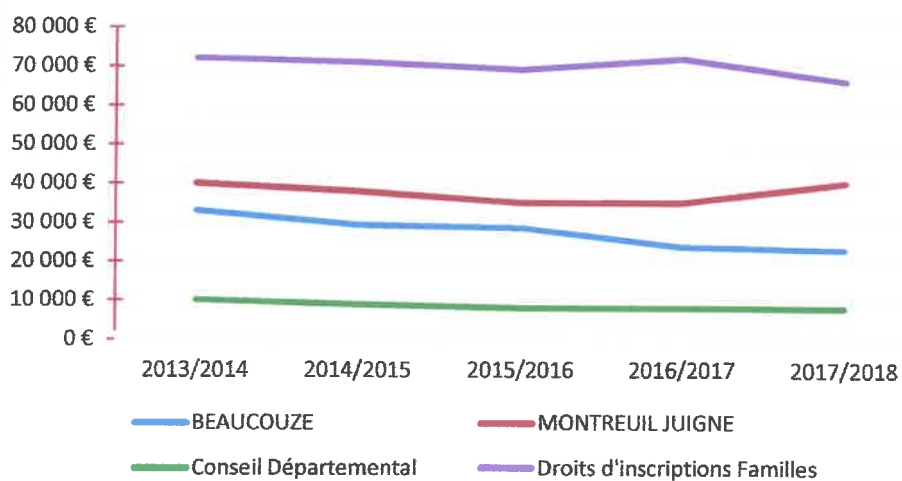
2) Etat des lieux des ressources propres (budgets, locaux, matériels, parc instrumental)

◆ Budget

Subventions des communes et du Conseil Départemental

Récapitulatif des subventions attribuées à l'association LAMI					
	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018
BEAUCOUZE	33 000€	29 327€	28 486€	23 673€	22 973€
MONTREUIL JUIGNE	40 000€	38 000€	35 000€	35 000€	40 144€
Conseil Départemental	10 061€	8 854€	7 969€	7 969€	7 969€
Droits d'inscriptions Familles	72 094€	71 053€	69 079€	71 880€	66 171€

Evolution des subventions



Synthèse des éléments comptables

RECAPITULATIF EVOLUTION PRODUCTION ASSO° LAMI POUR EXERCICES 2013 à 2018

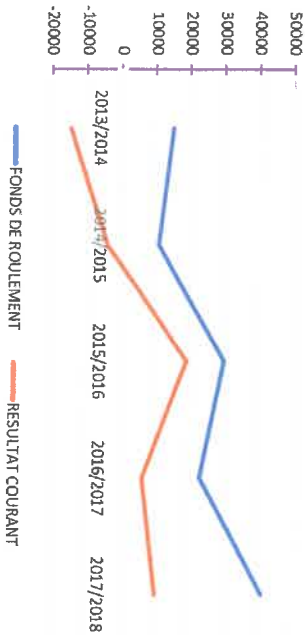
	2013/2014		TOTAL SUBV° COMMUNALES		2014/2015		TOTAL SUBV° COMMUNALES		2015/2016*		TOTAL SUBV° COMMUNALES		2016/2017		TOTAL SUBV° COMMUNALES		2017/2018		TOTAL SUBV° COMMUNALES
BEAUCOUZE	33 000€		29 327€		28 486€		63 486€		23 673€		58 673€		22 973€		40 144€		7 969€		63 117€
MONTREUIL-JUIGNE	40 000€	73 000€	38 000€	67 327€	35 000€		35 000€		35 000€		7 969€		7 969€		71 880€		66 171€		
CONSEIL DEPARTEMENTAL	10 061€		8 854€		7 969€		7 969€		7 969€		7 969€		7 969€		7 969€		7 969€		
DROITS INSCRIPTION	72 094€		71 053€		69 079€		69 079€		71 880€		71 880€		66 171€		66 171€		66 171€		
TOTAL PRODUCTION	155 155€		147 234€		140 534€		138 522€		137 257€		137 257€		137 257€		137 257€		137 257€		

SYNTHESE ELEMENTS COMPTABLES ASSO° LAMI POUR EXERCICES 2013 à 2018

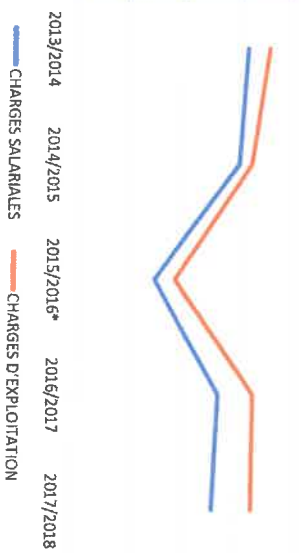
	2013/2014	2014/2015	2015/2016*	2016/2017	2017/2018
FONDS DE ROULEMENT	15 019€	10 823€	30 018€	23 091€	41 336€
DROITS INSCRIPTION	72 094€	71 053€	69 079€	71 880€	66 171€
RESULTAT COURANT	-14 918€	-4 196€	19 195€	6 324€	10 243€
CHARGES SALARIALES	157 338€	149 608€	72 642€	131 766€	127 048€
CHARGES D'EXPLOITATION	176 909 €	161 825 €	91 605€	163 105 €	161 938 €
% CHARGES SALARIALE / TOTAL PRODUCTION	101%	102%	NS*	95%	93%

* Changement de clôture de l'exercice comptable en 2016. Exercice 2015/2016 sur 8 mois au lieu de 12 mois pour les autres années.

Evolution du fond de roulement et du résultat courant



Rapport entre les charges d'exploitations et les charges salariales



◆ Les locaux

Les communes de Montreuil-Juigné et Beaucouzé mettent à disposition des bâtiments communaux pour que l'école de musique LAMI puisse assurer ses missions, en assurent le bon fonctionnement (chauffage, ménage, électricité...)

A Beaucouzé, c'est au Prieuré que les élèves sont accueillis et à Montreuil-Juigné dans le Centre Jacques Prévert.

Le Prieuré a été restauré, les locaux sont en bon état général. 6 salles de cours et 1 salle des professeurs sont à la disposition permanente de l'école. Les portes d'accès aux salles ont été insonorisés depuis 2006, permettant à chacun de travailler dans de bonnes conditions.

Le Centre Jacques Prévert a été en grande partie rénové et LAMI a depuis 2009 5 salles de cours et 1 bureau à disposition permanente.

Les communes de Montreuil-Juigné et Beaucouzé mettent à disposition gratuitement plusieurs fois par an différents lieux nous permettant d'assurer les divers concerts proposés chaque saison.

A Beaucouzé, la Maison de la Culture et des Loisirs et la Grange Dimière.

A Montreuil-Juigné, la salle Jacques Brel et la Maison du Parc.

◆ Le matériel

Le mobilier sur les deux sites est en bon état général.

Au Prieuré de Beaucouzé :

La salle des professeurs après s'être enrichie en 2009 d'une cafetière, bouilloire et four micro-ondes permettant de meilleures conditions de travail pour les professeurs travaillant notamment toute la journée du mercredi ou du samedi, s'est enrichie d'un ordinateur portable en 2016 avec une connexion internet, permettant aux professeurs de répondre et envoyer leurs mails sur leur site de travail.

Depuis 2010, nous avons aussi remplacé le matériel d'éveil musical devenu obsolète.

Les 3 pianos sont régulièrement accordés par Mr Damien Rollo. Seul le piano dans la salle de formation musicale est de bonne qualité, les 2 autres, malgré des révisions régulières sont vieillissants.

Sur les cinq dernières années l'école a acquis un lecteur CD, une chaîne, un ordinateur et des pupitres. Beaucoup de partitions ont été achetées afin que les professeurs proposent aux élèves de nouveaux morceaux.

Au Centre Jacques Prévert :

Tout comme à Beaucouzé, les professeurs ont à leur disposition une bouilloire et un four micro-ondes.

Les 4 pianos sont régulièrement accordés par Mr Richard Moreau. En 2011, une révision et le remplacement de certaines pièces ont été réalisés sur le piano situé salle Mélodie, lui redonnant plus de rondeur de son et donc offrant aux professeurs comme aux élèves la possibilité de jouer sur un piano de bonne qualité.

◆ Le parc instrumental

L'école de musique LAMI dispose d'un certain nombre d'instruments proposés à la location pour la 1^{ère} année de formation instrumentale (voir grille des tarifs ci-dessous) :

-3 flûtes d'étude Yamaha

-1 clarinette

-1 saxophone

Grille tarifaire de location instrumentale

Flûte traversière	65 euros le trimestre
Clarinette	65 euros le trimestre
Saxophone	80 euros le trimestre

A la rentrée scolaire 2018, un partenariat a été mis en place avec la société AVECERIC 20 Impasse de l'Origan, 49070 Beaucouzé, pour la révision des instruments en location. Le tarif comprend désormais la révision annuelle et une petite provision pour le remplacement des pièces d'usure afin que le remplacement des pièces d'usure soit équitable à l'ensemble des familles louant des instruments à LAMI.

La commune de Beaucouzé prend en charge 1/3 du coût d'investissement en instruments ou matériel.

Elle prend également à sa charge 1 des 2 accords annuels des pianos de l'école de musique et 1 accord pour une manifestation annuelle.

3) Les personnels

◆ L'équipe enseignante

L'école de musique LAMI compte 1 directeur et 16 professeurs

Civilité	Nom	Prénom	Enseignement	Lieux de cours	Diplôme
M	Bardon	Charles	Violoncelle	Beaucouzé	1 ^{er} prix ENM Cachan
M	Barré	Frédéric	Guitare	Beaucouzé-Montreuil	
Mme	Crépin	Delphine	Flûte Traversière	Beaucouzé-Montreuil	DE
M	Desol	Blaise	Guitare	Beaucouzé	
Mme	Desportes	Tiphaine	Violon-Ensemble Tutticordes	Beaucouzé-Montreuil	DNSPM, DE, Licence musicologie
Mme	Garcia	Valérie	Formation Musicale	Beaucouzé- Montreuil	Médaille d'or violon DFE direction
Mme	Gentilhomme	Elodie	Eveil musical-Interventions en milieu scolaire	Beaucouzé-Montreuil	DUMI
M	Geslin	Jérôme	Piano	Beaucouzé-Montreuil	2 ^{ème} prix piano et 1 ^{er} prix musique de chambre
M	Hamdani	Kamel	Direction	Beaucouzé-Montreuil	DEM, DE guitare, formation pédagogique de coordination direction
Mme	Humeau	Anaëlle	Formation Musicale	Beaucouzé-Montreuil	Licence de musicologie
M	Mabileau	Jean-Philippe	Saxophone-Ensemble d'improvisation	Beaucouzé-Montreuil	DEM saxophone
Mme	Marchand	Lauriane	Piano	Beaucouzé-Montreuil	CFEM
M	Merceron	Yaël	Guitare	Beaucouzé-Montreuil	DEM, Licence musicologie
Mme	Nikonovich	Irina	Chant-Chœur d'ados	Beaucouzé	Diplômes étrangers
M	Ouvrard	Denis	Percussions-Batterie	Beaucouzé-Montreuil	Diplôme Agostini
Mme	Plassé	Annaïg	Formation Musicale	Montreuil Juigné	Master musicologie
M	Robin	Gaétan	Clarinette	Montreuil Juigné	DEM

L'école de musique, en tant qu'employeur, a la volonté de proposer un plan de formation aux enseignants.

Comme toutes les structures associatives, ce plan est encadré par l'organisme Uniformation.

L'objectif proposé aux enseignants étant de consolider leur parcours personnel et de se diriger vers de nouvelles pédagogies indispensables à l'évolution de tout enseignant.

Voici la liste des formations suivies par les professeurs de l'école :

- 2016/2017 : Kamel HAMDANI => « Coordination-direction »
- 2017 : Delphine CREPIN => « Enseigner la musique à des élèves présentant des troubles des apprentissages »
- 2017/2018 : Frederic BARRE => « Formation pédagogique de professeur de musique »
- 2018 : Kamel HAMDANI => « Bureautique remise à niveau »

- 2018 : ensemble des professeurs et le directeur => « Améliorer ses compétences de professeur de musique en école associative »

Pour les deux années à venir les formations suivantes sont à l'étude :

- Ensemble des professeurs => secourisme
- Blaise DESOL => improvisation
- Yaël MERCERON => Flamenco jazz
- Jean-Philippe MABILEAU => cohésion de groupe
- Tiphonie DESPORTES => Direction d'ensemble
- Annaïg PLASSE => chant dans la F.M, instruments dans la F.M, logiciel dans la musique

◆ Le conseil d'administration

Il est constitué d'un bureau avec un président, trésorier, secrétaire et de membres bénévoles (voir tableau ci-joint).

Les postes peuvent être doublés avec un président adjoint, trésorier adjoint et secrétaire adjoint.

NOM	PRENOM	FONCTION
AUBERT	Dominique	Secrétaire
BOUNHOURE	Maryse	
GUERIN	Bruno	Trésorier adjoint
HAMDANI	Kamel	Directeur
LEGUAY	Emmanuel	
LEMERCIER	Claude	
LEMAIRE	Nathalie	Secrétaire adjointe
MORINEAU	Audrey	Présidente
RIGAMONTI	Eric	Trésorier
SICARD	Florent	

Il est renouvelé tous les ans.

En effet, les membres du conseil d'administration participent aux débats sur la pédagogie et les projets mis en place, assurent la logistique à l'occasion des concerts, assurent les permanences d'inscriptions et diverses tâches de comptabilité, de trésorerie et administratives.

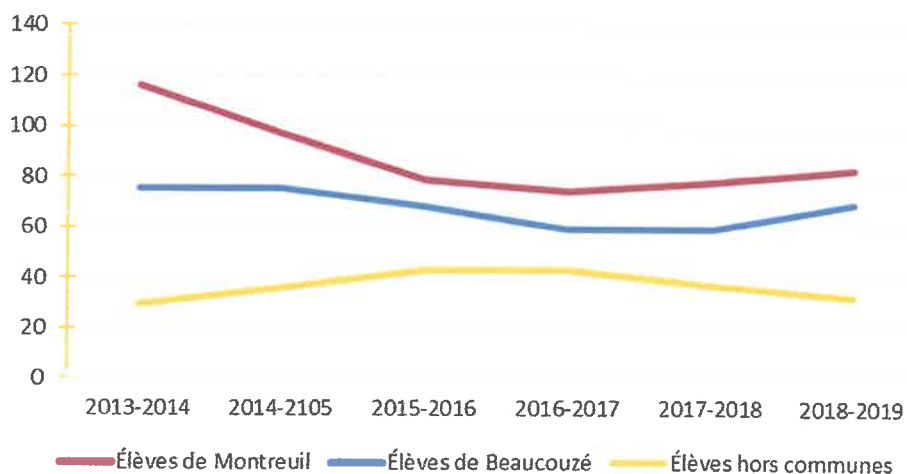
Ils assurent la réalisation de tâches comptables auprès d'organismes spécialisés : le CAVA (salaires, charges sociales, réglementation) et le cabinet d'experts comptables SOGEC GROUPE pour l'analyse comptable annuelle (bilan comptable, compte de résultat).

4) Les publics et leur évolution récente

ANALYSE DES EFFECTIFS par discipline et par commune

		2013-2014	2014-2105	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
TOTAL élèves	Association LAMI	219	208	190	176	174	184
	Élèves de Montreuil	116	97	79	74	78	83
	Élèves de Beaucouzé	75	75	68	59	59	69
	Élèves hors communes	29	36	43	43	37	32
		2013-2014	2014-2105	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
EVEIL	Ev-Association LAMI	20	11	20	25	27	25
	Ev-élèves de Montreuil	11	2	3	7	12	10
	Ev-élèves de Beaucouzé	6	4	6	4	6	7
	Ev-élèves hors communes	3	5	11	14	9	7
		2013-2014	2014-2105	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
FORMATION MUSICALE	FM-Association LAMI	133	121	114	88	88	92
	FM-élèves de Montreuil	77	62	61	39	39	44
	FM-élèves de Beaucouzé	43	46	35	29	29	36
	FM-élèves hors communes	13	13	18	20	20	12
		2013-2014	2014-2105	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
INSTRUMENT	Inst-Association LAMI	194	187	164	150	138	146
	Inst-élèves de Montreuil	102	94	73	70	67	72
	Inst-élèves de Beaucouzé	67	73	64	53	48	53
	Inst-élèves hors communes	25	20	27	27	23	21
		2013-2014	2014-2105	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019

Evolution des effectifs par commune



III Conclusion

Le directeur, la présidente, le trésorier et le trésorier adjoint ont participé à l'élaboration de ce projet d'établissement.

Ce document permet une lisibilité de l'école de musique LAMI et fixe les axes de travail pour les 5 prochaines années.

◆ L'objectif étant que chaque acteur de l'établissement, quelle que soit sa fonction, enseignant ou non enseignant, se sente concerné par les enjeux présentés dans ce document.

◆ Eviter un cloisonnement des différentes missions qui incombent à l'école de musique en s'ouvrant vers d'autres partenariats culturels :

- en continuant de dynamiser les pratiques amateurs présentes sur et hors du territoire
- en continuant de développer les partenariats avec les écoles du département
- en continuant de présenter une programmation de concerts riche et variée
- en faisant évoluer les Orchestrales afin d'accroître son public et son rayonnement
- en développant la capacité de nos professeurs à enseigner à des élèves en situation d'handicap

◆ Travailler sans cesse pour le développement des classes instrumentales déficitaires en proposant des projets allant dans ce sens.

◆ Sensibiliser nos élus et conseillers départementaux sur la place que l'école de musique LAMI tient en proposant, malgré son statut d'école associative, de réelles missions de services publics.

La Présidente

Audrey MORINEAU



Le Directeur

Kamel HAMDANI

